
9.6.1 Engagement d'impartialité et indépendance

La direction d'ACC contrôle OIBT SA s'engage à tout mettre en œuvre pour que l'ensemble de son activité d'inspection soit conforme aux valeurs qu'elle poursuit. Qualité, indépendance et impartialité sont au centre de ses préoccupations. Elle s'engage à ce qu'aucune pression interne ou externe ne puisse influencer le résultat des mandats.

Elle attache une forte importance à la culture du bien-être de l'ensemble de ses collaborateurs. Par le soutien d'une politique de formations continues sans réserve et un management où chaque compétence est mise en avant, l'organisme entend proposer un service de premier ordre, conforme à toutes les exigences.

Pour poursuivre ses objectifs, l'organisme bénéficie d'une accréditation IOS 17020 délivrée par le Service des accréditations Suisse (SAS). Ce service astreint régulièrement l'organisme à des audits externes et s'assure de la continuité des objectifs visés par la direction en toute impartialité et conforme à toutes les exigences en matière de qualité.

Date : 1^{er} octobre 2024

ACC contrôle OIBT SA

A blue ink signature of Jérôme Tock, written in a cursive style.

Jérôme Tock
Directeur